

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation**  
13 février 2025

**Date d'affichage**  
13 février 2025

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 19  
Présents : 9  
Votants : 11

**Objet :**

**Participation financière à  
l'association Mobil'Santé**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DU PLESSIS Hubert, Maire.

Étaient présents : BERRANGER Antoine, BILLON Marzhina, BOUDEAU Micheline, BOURREZ Christophe, BREGER Marie-Pierre, CAVALON Sylvie, DE VARREUX Olivia, GUÉHENNEUX Julie, DRION Roland, RICORDEL Denis, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : BOUTON Delphine par BILLON Marzhina, BOUCAUD Jean-Luc par BREGER Marie-Pierre

Absente excusée : DAVIS Stéphanie

Absents : ROUX Arnaud, RICHARD Stanislas, ROBERT Anthony, LOUËR Frédéric, CERTAIN Géraldine

Secrétaire de séance : BOUDEAU Micheline

*M. Hubert du PLESSIS et Mme Marie-Pierre BREGER intéressés par le sujet ne prennent pas part au vote*

Monsieur le Maire expose que depuis 2022, notre commune travaille avec les communes de Fégréac et de Saint-Nicolas-de-Redon à la mise en place d'un Centre de Santé Pluriprofessionnel (CSP) Intercommunal sur leur territoire.

Elles sont accompagnées dans ce projet depuis novembre 2023, par l'association « À vos soins », avec qui les 3 communes réunies en un collectif composé d'élus et d'habitants, ont contracté pour une mission de 18 mois.

Pour rappel, le planning se décompose en plusieurs phases définies comme suit :

Phase 1 : diagnostic en santé

Phase 2 : accompagnement à la réalisation du projet de santé ;

Phase 3 : mobilisation associative

Phase 4 : installation d'un centre de santé

Phase 5 : communication

Nous arrivons à la fin de la phase 3 prévue au programme du prestataire. L'association porteuse du centre de santé a été créée le 18/01/2025 lors de son assemblée générale constitutive, son nom est *Mobil'Santé*. Il faut maintenant réaliser un budget prévisionnel.

Afin de faire avancer ce projet, l'association *Mobil'Santé* demande aux 3 communes une participation à hauteur de 15 000€ chacune pour financer le 1er poste qui sera chargé de coordination. Celui-ci assurera une part administrative de la mise en œuvre du projet, notamment la recherche d'apports financiers et d'autorisations nécessaires au démarrage du centre de santé.

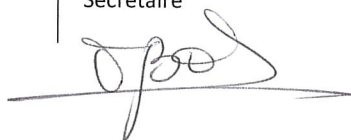
Vu la délibération n°2023-78 en date du 8 novembre 2023 approuvant la Convention d'accompagnement avec l'association « A vos Soins » pour une étude d'un centre de santé intercommunal,

Vu l'assemblée générale constitutive de l'association Mobil'Santé en date du 18/01/2025 et le récépissé de déclaration de création d'association délivré par la préfecture le 03/02/2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix Pour, décide :

- D'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle de 15 000€ à l'association *Mobil'Santé*,
- De préciser que cette somme sera prévue au compte 65748 du budget local 2025,
- De mandater Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à cette décision.

Secrétaire



Pour extrait conforme  
AVESSAC, le 24 février 2025

Le Maire,  
Hubert du PLESSIS

